Memphrémagog
MRC

AVIS PUBLIC

Avis est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, que le conseil de la MRC de Memphrémagog, à une assemblée régulière tenue à la salle du Conseil du centre administratif de la MRC le 15 août 2018, a adopté un règlement, à savoir :

RÈGLEMENT NUMÉRO 17-18

Règlement modifiant le Règlement numéro 15-16 relatif à l'exercice du droit de retrait concernant l'octroi par la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog d'aides financières à la Corporation Ski & Golf Mont-Orford

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement en se rendant au bureau du secrétaire de sa municipalité ou au bureau du secrétaire-trésorier de la MRC de Memphrémagog, 455, rue MacDonald, Magog, Québec, durant les heures d'ouverture.

Donné et signé à Magog, ce 23 août 2018.

Guy Jauron
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (règlement 17-18)

Je, soussigné(e), Paul Conway adjoint, secrétaire-trésorier(ère) / greffier(ère) de la municipalité de Canton de Hatley, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 29 août 2018, entre 9 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 29 août 2018.

Signature :